

Toulouse, le 06 Août 2018

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V **Association Française des Véloroutes et Voies Vertes** pour l'Occitanie

J. Savary délégué régional Tél. : 06 33 59 03 35 /E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande d'aménagement d'une Voie Verte continue de 18km entre Roques-sur-Garonne et Castagnède, élément de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) dans la vallée du Salat ;

Avec demande prioritaire : réaliser en 2019-2020 deux sections entre Roquefort-sur-Garonne et Salies-du-Salat (9km) et entre His (carrefour D83) et Castagnède (limite Lacave) (5km)

À M. Georges Méric
Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Président,

La « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) » reliera Anglet au Barcarès, sur 620km, en passant par Pau, Lourdes, Tarbes, Capvern, Lannemezan, Montréjeau, Saint-Gaudens, Roquefort-sur-Garonne, Saint-Girons, Foix, Pamiers, Mirepoix, Chalabre, Couiza, Rivesaltes et Le Barcarès (total : 620km).

Dans la Haute-Garonne, cette Véloroute devrait à terme relier Montréjeau (limite avec les Hautes-Pyrénées) à Castagnède (limite avec l'Ariège), sur 65km environ.

Le Département de la Haute-Garonne a déjà aménagé une partie de cette Véloroute en créant le « Parcours cyclable de la Garonne » entre Montréjeau et Roquefort-sur-Garonne (47km).

Pour la partie restant à aménager entre Roquefort-sur-Garonne et Castagnède (limite avec l'Ariège), soit 18km, le Département de la Haute-Garonne a déjà engagé les actions pour la création d'une Voie Verte de 18km : le Département, qui est propriétaire de l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Roquefort-sur-Garonne, Salies-du-Salat, Mane, Touille, His et Castagnède, a inscrit au Schéma Départemental des Itinéraires Cyclables la création d'un axe structurant « Vallée du Salat entre Roquefort-sur-Garonne, Salies-du-Salat et la limite avec l'Ariège » (délibération n°7 du 22 Juin 2000, ci-jointe).

Récemment, les collectivités locales et les habitants de la vallée du Salat ont montré leur intérêt pour le projet de Voie Verte, puisque **le Conseil de Développement de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a fait en 2018 des propositions pour une Voie Verte de 18km entre Boussens et Castagnède**. Ces propositions ont été favorablement accueillies par le Département et par la Communauté de Communes.

Notre association, qui agit pour les Véloroutes et Voies Vertes, renouvelle donc sa demande : **nous demandons au Conseil Départemental de la Haute-Garonne d'aménager la « Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) dans la vallée du Salat en créant une Voie Verte continue de 18km entre Roquefort-sur-Garonne et Castagnède sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée**, propriété du Département.

Nous vous rappelons que **la création de cette Voie Verte sera un investissement public qui aura de très fortes retombées positives en termes de santé, de protection de l'environnement, et de développement touristique et de l'emploi**, puisqu'il favorisera les « mobilités actives » (marche à pied, bicyclette, roller, ...).

Cette Voie Verte traversera plusieurs communes importantes en termes d'emplois et de résidence : les principales : Boussens, Roquefort-sur-Garonne, Mazères-sur-Salat, Salies-du-Salat, Mane, Touille, His et Castagnède. Elle favorisera :

- = les déplacements « actifs » (marche, bicyclette, ...) domicile-travail et domicile-commerces et services ;
- = les déplacements « actifs » (marche, bicyclette, ...) domicile-école (activités scolaires) et domicile-stades, piscines, salles de sports, ... (activités péri-scolaires) ;
- = les déplacements « actifs » (marche, bicyclette, ...) des habitants pour leur loisirs (promenades et balades en individuels, en famille, en groupe d'amis, en groupes associatifs, ...)
- = les balades à pied et à vélo des « touristes en séjour » dans la vallée, l'existence de la Voie Verte étant un facteur d'attractivité pour les séjours touristiques ;
- = les randonnées itinérantes à vélo en Haute-Garonne et sur la Véloroute V81, sachant que les cyclo-randonneurs doivent se restaurer et se loger aux étapes, ce qui entraîne des dépenses moyennes estimées à 70€ par jour et par personne. Cet impact économique renforcera et développera les activités touristiques (restauration, hébergements, services, visites, ...) donc l'emploi dans la vallée du Salat.

Nous demandons au Conseil Départemental de la Haute-Garonne de décider une réalisation par sections, et d'aménager très rapidement, dès 2019-2020, deux sections techniquement faciles à réaliser :

= section entre Roques-sur-Garonne et Salies-du-Salat (9km), car ce tronçon, très utile, est techniquement facile à mettre en œuvre. Par la délibération du 22 Juin 2000 le Département a décidé « de se porter maître d'ouvrage de la construction d'une piste cyclable entre Roquefort-sur-Garonne et Salies-du-Salat ».

= section entre His (carrefour D83-D117) et Castagnède (pont de la D434-limite Ariège) (5km), car ce tronçon est techniquement facile à mettre en œuvre, et permettra d'assurer la continuité avec la Voie Verte ariégeoise.

En effet nous vous informons que **le Département de l'Ariège va ouvrir fin Septembre 2018 un tronçon de Voie Verte de 12km dans la vallée du Salat**, entre Saint-Lizier et Prat-Bonrepos, presque en limite de la Haute-Garonne, ce qui rend urgent d'assurer la continuité entre Castagnède et Roquefort-sur-Garonne.

Nous vous informons que **nous organisons le Dimanche 30 Septembre 2018, au départ de Boussens, une balade cycliste ouverte à tous pour demander la réalisation rapide des deux premières sections de Voie Verte** que nous jugeons prioritaires : entre Roquefort-sur-Garonne et Salies-du-Salat et entre His (carrefour D83) et Castagnède (limite Lacave).

Nous rencontrerons les élus locaux, les associations et les habitants.

Le Département de la Haute-Garonne mène une politique active en faveur des déplacements à vélo et des Véloroutes et Voies Vertes.

Nous espérons que nos demandes et celles des habitants et des collectivités locales seront prises en compte, et nous vous invitons, ainsi que les élus locaux concernés destinataires de ce courrier, à venir nous rencontrer lors de notre balade cycliste du 30 Septembre 2018 (programme sur : <http://www.vvv-sud.org> -page : Animations).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien Savary

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation régionale AF3V pour l'Occitanie

Tél. : 06 33 59 03 35 / E-mail : j-savary@wanadoo.fr

Site AF3V national : <http://www.af3v.org>

Site AF3V régional : <http://www.vvv-sud.org>

PJ : Délibération n°7 du 22 Juin 2000 Conseil Général de la Haute-Garonne.

Copie à :

- Mme Carole Delga, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie
- M. Didier Cujives, Vice-Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, président du Comité Départemental du Tourisme
- Mme Maryse Vezat-Baronia, Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Chargée du Développement territorial, de l'Aménagement du Territoire et du Tourisme
- M. Jean-Michel Fabre, Vice-Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Chargé du Logement, du Développement Durable et du Plan Climat
- M. Patrice Rival, Conseiller Départemental du canton de Bagnères-de-Luchon
- Mme Roselyne Artigues, Conseillère Départementale du canton de Bagnères-de-Luchon
- M. François Arcangeli, Président de la Communautés de Communes Cagire Garonne Salat
- Mme Anne Bergamelli, Vice-Présidente de la Communautés de Communes Cagire Garonne Salat, chargée du Tourisme
- M. Philippe Gimenez, Vice-Président de la Communautés de Communes Cagire Garonne Salat, chargé de la Concertation citoyenne
- Mme Stéphanie Ballereau, Co-Présidente du Conseil de Développement de la Communautés de Communes Cagire Garonne Salat
- M. Sébastien Chanfreau, Co-Président du Conseil de Développement de la Communautés de Communes Cagire Garonne Salat
- Mme Maryse Mourlan, Maire de Montsaunès
- M. Raoul Raspeau, Maire de Saint-Martory
- M. Jean-Bernard Portet, Maire de Roquefort-sur-Garonne
- M. Jean-Claude Dougnac, Maire de Mazères-sur-Salat
- M. Jean-Pierre Duprat, Maire de Salies-du-Salat
- M. Michel Masquère, Maire de Mane
- M. Michel Estrella, Maire de Touille
- M. Alain Soulé, Maire de His
- Mme Martine Canal, Maire de Castagnède
- M. Christian Sans, Maire de Boussens

